



Prénom d'usage à utiliser / changer, précisions

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis né Alexis, Jean, Louis, Delmotte de parents Français (mon Père) et Russe (ma Mère) en France.

J'ai été envoyé en Angleterre pour mes études et la bas, Alexis étant un prénom de fille, j'ai utilisé "Aliocha" qui en Russe est le diminutif d'Alexis. J'ai passé mon permis de conduire la bas sous ce prénom ainsi que ma licence universitaire.

Je voudrais savoir si il est possible de déclarer "Aliocha" comme un prénom d'usage afin que mon permis de conduire et ma licence d'université soit bien accepté (j'ai voulu faire un changement de permis de Anglais à Français et on me la refusé car le prénom sur le permis ne correspond pas au prénom sur ma carte d'identité national).

Je sais qu'il y a moyen de faire ajouter un prénom à son état civil en cas de motif légitime mais je voudrais savoir s'il y a un moyen plus rapide et simple pour le faire. En bref, est-ce que je peux faire une déclaration de "prénom d'usage" à la préfecture de police pour qu'ils puissent me faire l'échange de mon permis de conduire?

Merci de votre attention,

Cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Le souci est que le prénom que vous souhaitez faire utiliser en tant que prénom d'usage ne figure pas sur votre acte de naissance.

De ce fait vous ne pouvez légalement l'utiliser sur des documents officiels.

De ce fait vous devez tenter une action en changement de prénom.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

Justement ce que j'essaye de faire c'est l'inverse - enlever ce prénom d'usage de mon permis et le remplacer par mon prénom légal.

Cela me paraît un peu illogique que je dois faire ajouter ce prénom à mon état civil pour que je puisse après le faire enlever de mon permis de conduire... ?

Cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Je comprends bien mais le souci est que juridiquement vous êtes une autre personne que celle titulaire du permis de conduire.

En effet, étant donné que le prénom "Aliocha" ne figure pas sur votre état civil, pour les autorités françaises, cette personne est différente de vous.

Cependant étant donné que ce prénom est si l'on peut dire l'équivalent du prénom "Alexis" vous pouvez essayer auprès de la préfecture de votre département de faire changer votre prénom sur le permis de conduire.

Cordialement